

Recyclage : les meubles finissent bien en général

La Corse a mis en place la filière mobilier dans ses recycleries, le tri des meubles atteint un taux record. Et désormais, on accepte aussi les "rembourrés, coussins, traversins, couettes...

Les Corses meublent bien leur temps. Et alimentent régulièrement les déchetteries en mobilier en tout genre. Pour preuve, un tri record en 2017 en la matière avec 8 000 tonnes collectées, soit 25 kg par habitant, par an, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 8,5 kg par habitant.

Des volumes assez impressionnants qui n'en finissaient pas de s'évanouir dans la nature à l'époque où le tri n'était pas dans les pratiques locales.

Depuis sont nées les recycleries dont celle du Stiletto à Ajaccio qui remporte la benne d'honneur : cette structure est classée numéro 1 des recycleries de meubles en France en 2017. On en reste cloué sur sa chaise. Est-ce à dire que les Corses sont gros consommateurs de meubles et particulièrement boulimiques d'une "déco" éphémère ?

Des matériaux faciles à transformer

"Il y a dans une région à forte vocation touristique comme la nôtre un renouvellement important du mobilier dans les structures hôtelières. C'est là probablement l'une des raisons. Le mobilier représente un quart du tri actuellement dans l'île, soulignait hier



A la déchetterie de l'Arinella, le ballet des véhicules est incessant. On remplit chaque jour deux à trois bennes de mobilier. / PHOTO CHRISTIAN BUFFA

François Tatti, président du Syvadec. Un volume qui était auparavant destiné à l'enfouissement alors qu'aujourd'hui, ces déchets sont triés puis recyclés ou valorisés en énergie. Ce sont des matériaux nobles, bois, fer... très demandés et faciles à transformer. La Corse a été une des premières régions à mettre en place le recyclage des meubles en partenariat avec l'Eco organisme Ecomobilier, rappelait-il au côté de François Bernardi, vice-président du Syvadec, et Frédéric Moret-

ti, responsable Valorisation sur le site de l'Arinella.

Les "rembourrés" aussi...

A l'occasion de la Semaine du développement durable, on a voulu en effet mettre l'accent sur le recyclage des meubles et sur une nouveauté : si les usagers pouvaient jusqu'à présent déposer sièges, canapés, fauteuils, meubles de rangement, de cuisine, mobilier de jardins et autres...

on peut désormais se débarrasser avec la literie (matelas et sommiers) des coussins, traversins, oreillers, couettes, bref de tout ce qui est rembourré.

Autant d'éléments destinés à une nouvelle vie. Les meubles en bois sont broyés pour faire des panneaux de particule qui vont servir à créer de nouveaux meubles.

Les meubles plastiques sont triés par famille, broyés et transformés en petites billes pour la fabrication de nouveaux objets.

7% seulement de refus

Les matelas sont nettoyés puis démantelés pour en extraire les mousses qui seront ensuite utilisées pour la fabrication de panneaux isolants, de nouveaux articles de literie ou bien encore des tatamis de judo.

Rien ne se perd, "on ne cesse de progresser en termes de recyclage, ajoutait François Tatti, nous étions à 70% en 2017 et nous atteignons cette année 80%, nous avons passé de nouveaux marchés pour optimiser encore ces résultats".

Rappelons que sur 93% des meubles collectés, 57% sont recyclés, 36% envoyés en valorisation énergétique et 7% sont refusés.

HÉLÈNE ROMANI